Cas pratique sur la Filiation

Par **Caillon**, le **19/03/2015** à **14:25**

Bonjour, je suis étudiante en L1 et j'ai un cas pratique à rendre pour la fin de semaine. A la fin du cas pratique des questions sont posées mais je ne sais pas comment y répondre.
"Eglantine est mariée à Joseph. Toutefois, elle entretient une relation extraconjugale avec Nicolas. Elle annonce le 14 février 2012, aux deux hommes, qu'elle est enceinte tout en continuant à cacher l'existence de son amant à son conjoint Joseph. Fou de joie, Nicolas se rend à la mairie d'Aurillac pour reconnaitre son futur enfant Eglantine donne naissance le 1è aout 2012 à un petit Lucas. Joseph déclare l'enfant le 18 aout, non sans émotion, auprès de l'officier d'état civil d'Aurillac.
L'officier d'état civil est fort surpris de cette double inscription."

1) Quels sont les problèmes juridiques posés ?
2) Qualifiez la démarche de Nicolas
3) Joseph doit-il tenter une action judiciaire ?
4) Quelle attitude l'officier d'état civil aura t'il ?
5) Quelle filiation sera retenue à l'égard de Lucas ?

Je ne sais pas comment faire un plan à partir de ces questions ?
Merci de vos conseils !!!

Par **Dragon**, le **19/03/2015** à **16:40**

Bonjour,

pour les cas pratiques un plan n'est pas nécessaire ; il faut juste traiter les problèmes un à un (tout en restant clair). Mais ici étant donné qu'on t'a posé des questions, tu as juste à y répondre sans présentation particulière.

Par **melissoune**, le **19/03/2015** à **17:01**

Bonjour,
je suis aussi en l1 mais j'ai déjà effectué des cas pratiques avec aussi avec des questions dans le but de nous entrainer, mais il faut le faire avec une présentation justement, chaque question il faut que tu établisse une règles de droit. Pour la dernière question au sujet de la filiation de Lucas il faut par exemple dans un grand 1 les types de filiation et ensuite tu écrits

dans les sous parties toutes les filiations existent e. Et ainsi de suite de suite.
j'espère t'avoir aider. [smile25]

Par **Caillon**, le **19/03/2015** à **17:34**

Nous somme obligés de faire un plan d'après notre professeur.
Merci de ton conseil mais c'est surtout la première question qui me pose problème. Je ne sais pas s'il faut que je fasse une grande partie avec un règle de droit ou si je dois seulement l'aborder dans l'introduction du cas pratique en listant tous les problèmes juridiques.
Je ne sais pas si je dois faire autant de partie que je trouve de problèmes juridiques ou si je fais seulement 4 parties en suivant l'ordre des questions.

Par **melissoune**, le **19/03/2015** à **17:59**

Moi je ne fais pas d'introduction précis ni même ma prof d'ailleur.
Moi dans "l'introduction" je parle du présent cas, ensuite j'ecris les faits PERTINENTS c'est important, et ensuite je qualifie les faits juridiquement, je pose ma problématique, et j'annonce mes parties, et ensuite j'attaque le Corp de mon cas.
Pour toi je pense qu'il faut que tu le fasses dans une partie.

Par **Caillon**, le **19/03/2015** à **21:01**

Oui oui je fais la même chose pour "l'introduction" mais je ne sais pas quoi faire comme plan et donc comme parties.

Par **melissoune**, le **20/03/2015** à **06:19**

Je ne sais pas si je peux te proposer un plan, certain site l'interdire, il faut toi même que tu me donnes une idées et je le corrige ensuite.

Par **Caillon**, le **20/03/2015** à **10:47**

Avant de proposer un plan j'aimerais avec une réponse concernant une partie du cours que je n'ai pas comprise.
J'ai lu dans mon cours qu'avec la chronologie des filiations c'est la première qui prime. Or il est aussi écrit que lorsque l'officier va recevoir la déclaration du père il va devoir rédiger l'acte avec ces informations.
Et qu'en est t'il de la présomption de paternité ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Boniface De Gama**, le **20/03/2015** à **21:17**

LICENCE3 À L'UNIVERSITÉ KOFI ANNAN DE GUINÉE. Proceder d'abord l'exposé des faits puis à la qualification des faits, problème posé et enfin la règle applicable. je crois que cela t'ira.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés